

2PI

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 87 RUE LOUIS ROUQUIER

92300 LEVALLOIS-PERRET

R.C.S. EN COURS D'IMMATRICULATION

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 20 JUILLET 2026

Le 20 juillet 2026, Madame Prisca INGREMEAU, en sa qualité d'associée unique propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société « 2PI »,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Nomination d'un Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président pour une durée illimitée :

-Madame Prisca, Reine INGREMEAU, de nationalité française, née le 28 octobre 1983 à Angers (49), célibataire ;

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal.

Prisca INGREMEAU

Signé par :

41F69B5FFEDC420...